



Rapport d'activité

2020 - 2021



Quelques chiffres clés



33 membres
de Commerce Équitable France



Près de

930
heures

de participation des adhérent·e·s aux
instances du collectif

→ soit 134 heures de travail



11 publications



40

organisations de producteur·rice·s
soutenues dans le cadre du Programme
Équité en Afrique de l'Ouest.

Plus de

40 000
jeunes

sensibilisé·e·s
directement dans le
cadre du programme
d'éducation au
commerce équitable
FAIR Future.



19 000

abonné·e·s
sur nos réseaux sociaux

Sommaire

CHP 1	Promouvoir et défendre le commerce équitable pour accélérer les transitions écologique et sociale	6
	Notre identité, nos missions.....	7
	Notre stratégie 2020 - 2023 : instaurer une justice économique pour relever les défis sociaux et environnementaux.....	13
CHP 2	Produire une expertise reconnue sur le commerce équitable	14
	Observatoire du commerce équitable 2020.....	15
	Impact du commerce équitable : Lancement d'une étude filière pour un thé équitable et durable.....	15
	Transition des modes de production : explorer les leviers de la transition agroécologique dans les filières origine France.....	16
	Impact des dispositifs d'éducation au commerce équitable : 1 baromètre et 1 recherche-action pour en savoir plus !.....	16
	Transformer la fiscalité pour encourager toutes les entreprises à s'engager dans la transition écologique et solidaire : un rapport réalisé par la Clinique de Droit de Science Po.....	17
CHP 3	Structurer le secteur pour accélérer la transition écologique et sociale	18
	Animer les débats structurants du secteur.....	19
	Décrypter les enjeux du secteur, former les acteur·rice·s et accompagner l'amélioration des pratiques.....	20
	Programme Equité : accélérer la transition écologique et sociale en Afrique de l'Ouest avec le commerce équitable.....	22
	Accompagner le commerce équitable origine France qui confirme son dynamisme.....	26
CHP 4	Déployer un plaidoyer pour changer les règles du jeu économique	28
	Lutte contre le <i>green</i> et le <i>fairwashing</i> : rendre obligatoire les labels pour les produits équitables.....	29
	Filière cacao : défendre l'équité économique comme levier de durabilité pour inspirer de nouvelles régulations.....	30
CHP 5	Accompagner les changements culturels nécessaires à la transformation des modes de consommation et à l'émergence d'une citoyenneté mondiale influente	32
	Une nouvelle stratégie de communication pour le collectif.....	33
	Sensibiliser les consommateur·rice·s : La Quinzaine du commerce équitable 2021.....	34
	Mobiliser les collectivités territoriales.....	38
	Programme FAIR Future : engager les jeunes générations en faveur des transitions écologiques et sociales.....	40

Rapport moral



L'exercice 2020-21 restera dans l'histoire comme entièrement marqué par la pandémie de Covid-19.

Nous mettrons longtemps à

nous en remettre collectivement et à tirer un bilan complet de ses impacts. Au-delà de ses aspects sanitaires terrifiants (près de 4 millions de personnes sont décédées à ce jour), nous savons déjà que la pandémie aura contribué à l'accélération des inégalités sociales, au sein de chaque pays – en France en particulier – et bien sûr au niveau international avec l'apparition d'une nouvelle fracture entre les pays, la fracture vaccinale.

Les échanges internationaux de tous ordres ont été directement affectés, qu'il s'agisse par exemple des échanges culturels, réduits à néant, des échanges diplomatiques, digitalisés, ou bien sûr des échanges commerciaux, passablement perturbés... et l'équité n'y a sans doute pas beaucoup progressé !

Paradoxalement, le commerce équitable en France a continué sa croissance à deux chiffres, toujours portée en partie par le dynamisme des filières plus récentes de commerce équitable origine France. La qualité de la relation pluriannuelle entre les acteurs engagés dans les filières de commerce équitable (producteur-riche-s, transformateurs, distributeurs) et le travail de sensibilisation et d'information des consommateur-riche-s, expliquent sans doute largement cette résilience du secteur.

Dans le même temps, le collectif a poursuivi son activité associative, dont je découvre la richesse tous les jours, attirant ainsi de nouveaux membres, que je salue ici (Biolait, Café Michel, Bio Équitable en France et Kaoka). Cette activité se déploie dans le cadre d'une stratégie claire, orientée « changement », destinée à accélérer les transitions sociales et écologiques et définie autour de quatre axes connus (production d'expertise, structuration et renforcement du secteur, déploiement de plaidoyers politiques et transformation des modes de consommation). Cette stratégie, qui

a fait l'objet d'une consolidation début 2021, vise tout particulièrement un changement d'échelle des impacts du commerce équitable, au Sud comme au Nord.

Une activité intense de dialogue avec les ministères et parlementaires concernés pour renforcer la définition légale du commerce équitable a permis plusieurs avancées intéressantes, comme le projet d'obligation de recours à un label reconnu à termes par les pouvoirs publics. L'insertion de plusieurs articles dans le projet de Loi Climat et Résilience signifie en elle-même que les pouvoirs publics reconnaissent le commerce équitable non seulement comme un acteur de la transition sociale mais aussi un acteur de la transition écologique des modes de production et de consommation.

Un important travail d'accompagnement du développement du commerce équitable origine France a été effectué dans le cadre du comité national de concertation et a permis entre autres éléments de mettre l'accent – via le lancement d'une étude spécifique – sur la participation du commerce équitable à la transition agroécologique dans notre pays. Le commerce équitable origine France se diversifie et poursuit une forte croissance qui interroge les pouvoirs publics. Il apparaît de plus en plus que cette évolution facilite la sensibilisation du grand public aux valeurs du commerce équitable et bénéficie in fine à l'ensemble du secteur, qu'il s'agisse des filières du Nord ou de celles du Sud.

Les grands programmes d'éducation (FAIR Future) et d'accélération de la transition écologique et sociale en Afrique de l'Ouest (EQUITE II) sont maintenant sur orbite.

● En Afrique de l'Ouest, 40 projets portés par des coopératives certifiées équitables ont été sélectionnés et commencent à se déployer. Les plateformes nationales de commerce équitable en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Burkina-Faso et au Mali ont produit leurs plans de renforcement de capacités et des accords de partenariat ont été établis avec les cinq labels actifs dans la région.

● En France, le programme FAIR Future a atteint la vitesse de croisière, avec de multiples activités en direction de la jeunesse et l'établissement de nombreuses collaborations avec des acteurs de l'éducation, formelle ou informelle, et le renforcement de la visibilité de l'éducation au commerce équitable via les médias (espace web, newsletter...).

La belle réussite de ces opérations, qui mobilisent de nombreux membres, ne doit pas pour autant nous conduire à ignorer ou sous-estimer l'importance du travail effectué par ailleurs en interne :

● Des débats importants pour le secteur ont été organisés dans le cadre de groupes de travail ouverts à tous les membres et portant sur de nombreux sujets concrets (allant de la composition des produits du commerce équitable à la gouvernance de labels...). Ces échanges permettent progressivement l'émergence d'une vision partagée par les membres, qui sera utile lors des futures discussions avec les pouvoirs publics sur la reconnaissance des labels.

● L'offre de formation, outil important de la démarche de progrès, s'est élargie avec notamment la création de formations en ligne, et continue d'être plébiscitée si l'on se réfère au nombre de participants.

● Enfin, un chantier d'amélioration continue du collectif a été conduit pour faire suite à l'exercice stratégique d'évaluation mené début 2020. Il a permis en outre d'aborder les différentes questions et interpellations de Max Havelaar France, que le dialogue bilatéral avait permis de préciser. Des propositions concrètes destinées à améliorer le fonctionnement du collectif seront ainsi présentées à l'Assemblée Générale. Je souhaite que leur adoption, puis leur mise en œuvre, rendent plus harmonieux encore le fonctionnement du collectif et permettent une bonne régularisation de la relation du collectif avec Max Havelaar France.

Je n'ai pas la place pour mentionner de façon exhaustive les différentes activités qui sont décrites dans le rapport d'activités. À l'issue pratiquement de mon premier mandat de président et avec un regard encore un peu extérieur, je voudrais souligner ici la qualité du travail de l'équipe et sa rigueur professionnelle et saluer l'engagement des membres qui rendent ce collectif si vivant (319 journées, ce n'est pas rien !). Je voudrais aussi dire la fierté que je ressens à travailler comme président de ce beau collectif !

Dans le contexte actuel de crise générale, il est plus que jamais nécessaire de passer du libre-échange au juste-échange et de mettre les règles commerciales internationales au service de la santé et de l'environnement des populations et de l'ensemble du monde vivant. Nous démontrons tous les jours que le commerce équitable est un bel outil démocratique de transition sociale et écologique. Il nous appartient collectivement de le rendre de plus en plus incontournable sur le terrain et de faire en sorte qu'il inspire de plus en plus les politiques publiques aux différents niveaux international, régional et national. Le collectif Commerce Équitable France s'y emploiera pour la part qui lui revient.

”



José TISSIER

Président de Commerce Équitable France



CHAPITRE 1

**Promouvoir
et défendre
le commerce équitable
pour accélérer
la transition
écologique et sociale**

1. Notre identité, nos missions

Qui sommes nous ?

Commerce Équitable France promeut le commerce équitable en France et à l'international, pour accompagner et accélérer les transitions écologique et sociale des modes de production et de consommation. Le projet politique du commerce équitable est d'œuvrer pour un rééquilibrage du pouvoir et du partage de la valeur dans l'économie. Un prix juste pour les producteur·rice·s et l'adhésion des consommateur·rice·s sont les deux leviers du commerce équitable pour atteindre la justice sociale et la protection des écosystèmes.

4 missions au coeur du collectif

1. Produire une expertise reconnue sur le commerce équitable.

Commerce Équitable France produit des études d'impacts pour documenter les contributions du commerce équitable à la transition écologique et sociale, publie des documents de référence pour le secteur et diffuse des notes de positionnement sur des sujets d'intérêt stratégique.

2. Structurer le secteur du commerce équitable pour accélérer la transition écologique et sociale.

Commerce Équitable France est l'espace de dialogue et de concertation de référence qui nourrit les stratégies des membres et du secteur, mobilise des financements pour son développement, renforce les acteurs dans leurs pratiques, ancre les actions du collectif sur les territoires et soutient les acteurs locaux.

3. Déployer un plaidoyer pour accompagner la transformation des règles du jeu économique.

Commerce Équitable France agit en faveur d'un cadre juridique propice au déploiement d'un commerce équitable bénéfique pour les producteur·rice·s et porteur de garanties fiables pour les consommateur·rice·s. Le collectif accompagne l'émergence de nouvelles formes de régulations publiques des acteurs économiques pour des filières plus équitables et plus durables.

4. Accompagner les changements culturels nécessaires à la transformation des modes de consommation.

À travers des campagnes et programmes ciblés, Commerce Équitable France mobilise les citoyen·ne·s, les jeunes générations, les médias et les collectivités en faveur des changements de comportements de consommation. Plus largement, le collectif agit et coopère avec les autres acteurs de la transition écologique et sociale pour accompagner l'émergence de nouvelles références culturelles mettant les notions d'équité, de solidarité et de transition écologique au cœur de ses valeurs.

Nos Membres

Le collectif réunit les principaux acteurs français du commerce équitable.

• ENTREPRISES



• LABELS



• RÉSEAUX DE DISTRIBUTION



• ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS ET MOUVEMENTS CITOYENS



• ORGANISATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE



• ACTEURS DE LA RECHERCHE ET DE L'ENSEIGNEMENT



Notre gouvernance et notre équipe

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

- José Tissier

Collège du monde associatif :

- Jean-Marie Perrier, Association Tourisme Équitable et Solidaire
- Christophe Chauveau, Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières
- Estelle Dubreuil / Francis Kern, FAIRE un monde équitable
- Allison Loconto, FairNESS
- Gérald Godreuil / Agnès Renaudon, Fédération Artisans du Monde
- Guillaume Arthaud, Ingénieurs Sans Frontières
- Blaise Desbordes, Max Havelaar France

Collège du monde des entreprises :

- Ludovic Brindejone, Agri-Éthique
- Benoît Gaussens / Diane Thomas, Biocoop
- Claire Touret, Biopartenaire
- Laurent Lefebvre, Ecocert
- Stéphane Comar, Ethiquable
- Bastien Beaufort, Guayapi
- Cassandre Maury, Jardins de Gaïa
- Jean-Christophe Galland, Malongo

L'ÉQUIPE

L'équipe salariée :

- Julie Stoll, Déléguée générale
- Emilie Durochat, Déléguée adjointe relations internationales et vie associative
- Julie Maisonhaute, Déléguée adjointe filières françaises et territoires
- Laurent Martinez, Chef de projet Territoires de Commerce Équitable
- Mathilde Brochard, Responsable études et plaidoyer
- Anne Boisse, Responsable communication
- Manon Lelarge, Chargée de projets internationaux
- Claire Ménard, Chargée de projet Éducation
- Lucile Fleck, Chargée de gestion administrative et financière
- Leticia Corrêa do Carmo, Chargée de communication.

Stagiaires et volontaires en service civique :

Un grand merci à Léa Hermant, Victoire Caila, Claire Gittinger, Clarisse Pettier, Perrine Vincent-Genod, Ingrid Aymes et Mélisande Brunel.

*Commerce Équitable France,
ses membres et son secrétariat exécutif remercient chaleureusement
Marc Dufumier, Président du collectif de septembre 2014 à septembre 2020.*

Nos collectifs partenaires pour une transition écologique et solidaire

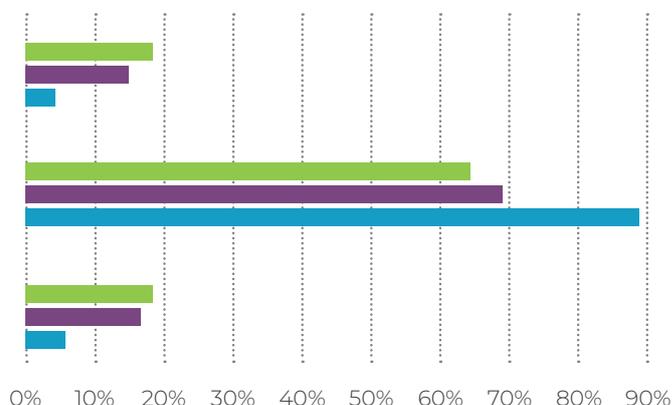
Commerce Équitable France est membre des collectifs suivants :



Financement et utilisation des ressources

✓ RÉPARTITION DES RESSOURCES

Ressources	2020	2019	2018
Cotisations et contributions des membres	129 689 €	144 874 €	128 041 €
Subventions publiques	2 290 784 €	692 231 €	458 602 €
Subventions et autres ressources privées	139 851 €	160 565 €	128 977 €
TOTAL	2 560 323 €	997 670 €	715 619 €



Globalement, le **total des produits d'exploitation** s'élève à 2 560 323 € en 2020, soit une hausse de 157% par rapport à 2019. On constate une hausse des concours publics et subventions d'exploitation reçues en 2020 par rapport à l'année précédente (+1 526 K€ soit + 172%) qui est due principalement à la **croissance des rétrocessions** dans le cadre du programme Équité et du Programme FAIR Future. Par ailleurs, presque tous les partenaires du collectif ont poursuivi leurs participations. À noter : la **poursuite des partenariats avec des fondations privées** comme la Fondation Carasso, La Fondation Charles Leopold Mayer (FPH) ou la Fondation de France, engagées sur un soutien pluriannuel (3 ans).

✓ VALORISATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Valorisations	2020
Expertise	9 639 €
Mise à disposition de salles	7 580 €
Mécénat de compétences	34 000 €
TOTAL	51 219 €

Pour la première fois, Commerce Équitable France valorise les apports volontaires en nature reçus à titre gratuit comme l'exige la nouvelle réglementation sur les comptes des associations. En 2020, ces contributions volontaires s'élèvent 51 219 €.

Nos partenaires financiers



FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL



Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme



fondation daniel & nina carasso sous l'égide de la Fondation de France



✓ RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR TYPE D'ACTIVITÉS

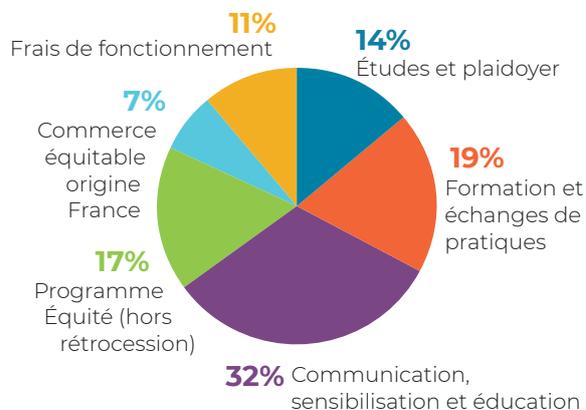
Les charges d'exploitation sont en hausse de 163%, ce qui reflète l'augmentation de l'activité sur l'exercice.

Les rétrocessions liées aux programmes Équité en Afrique de l'Ouest et FAIR Future ont augmenté de manière très significative. Elles sont passées de 211 K€ en 2019 à 1 769 K€ en 2020. Soit une augmentation de 737% - largement prévisible puisqu'il s'agit de programmes pluriannuels et qu'en 2020 ils sont dans leur deuxième année d'exécution.

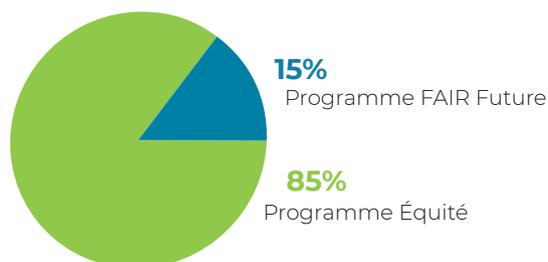
Les salaires et charges salariales atteignent 523 617 €, soit une augmentation de 17,6% par rapport à 2019. À comparer à l'effectif moyen qui a cru 25 % (passant de 7,9 ETP en 2019 à 9,9 ETP en 2020), les charges de personnel restent bien maîtrisées.

Les charges de l'association, hors rétrocession, ont également augmenté. Elles représentent l'activité en propre de l'association et sont passées de 713K€ en 2019 à 740K€ en 2020, soit une augmentation de 3,6%.

Répartition des dépenses par activités (hors rétrocessions)



Répartition des rétrocessions par programme



Dépenses	2020	2019	2018
Études et plaidoyer	103 460 €	149 251 €	182 817 €
Formation et échanges de pratiques	138 163 €	98 086 €	140 629 €
Communication, sensibilisation et éducation	235 041 €	185 846 €	147 660 €
Programme Équité (hors rétrocessions)	122 411 €	152 702 €	91 409 €
Commerce équitable origine France	55 579 €	93 056 €	77 346 €
Frais de fonctionnement	85 344 €	62 885	63 283 €
Retrocessions (Programmes Équité et FAIR Future)	1 768 639 €	211 243 €	
TOTAL	2 508 637 €	953 069 €	703 144€

✓ RÉSULTAT

Le résultat net à fin décembre 2020 s'élève à 52 337,49 €

Vue associative et participation des membres aux activités du collectif

Riche de la diversité de ses adhérents, le collectif Commerce Équitable France définit et met en œuvre sa stratégie à travers une vie associative dynamique et participative.

Les cadres de coopérations proposés au sein du collectif favorisent les collaborations multi-acteurs et permettent de décloisonner les expertises en croisant les regards et les expériences.

De nombreux groupes de travail, permanents ou ponctuels, assurent la cohérence des activités de l'association, nourrissent la démarche de progrès de ses membres et favorisent l'intelligence collective et la co-construction de stratégies innovantes.

✓ LES INSTANCES DE GOUVERNANCE DE COMMERCE ÉQUITABLE FRANCE EN 2020-2021

2 Assemblées générales / 7 Conseils d'administration / 11 Bureaux



20 réunions statutaires

4 chantiers d'amélioration continue

Près de **930** heures de participation des adhérents aux instances de CEF



→ soit **134** jours de travail

✓ LES GROUPES DE TRAVAIL AVEC LES ADHÉRENTS DE COMMERCE ÉQUITABLE FRANCE

47 réunions ou groupes de travail thématiques

Près de **1 300** heures de participation des adhérent·e·s aux travaux du collectif

→ soit **185** jours de travail

┌ Les commissions permanentes :

- Comité de pilotage « Communication »
- Comité national « Commerce équitable Origine France »
- Commission « Égalité femmes-Hommes »

┌ Les comités liés à des projets ou des programmes :

- Comité « programme Équité »
- Comité de pilotage du programme FAIR Future
- Groupe de travail « éducation »

┌ Les comités de pilotage liés à des campagnes :

- Comité de pilotage « Territoires de Commerce Équitable »
- Comité de pilotage « Label Écoles équitables »

Les groupes de travail temporaires :

En lien avec l'organisation d'événements :

- Comité d'organisation des Rencontres nationales des Territoires de Commerce Équitable

En lien avec les travaux de plaidoyer du collectif :

- Groupe de travail « Cacao durable et équitable »
- Groupe de travail « Régulation du commerce équitable et reconnaissance publique des labels »
- Groupe de travail « Propositions pour une stratégie d'appui de l'AFD au secteur du commerce équitable »

En lien avec les travaux d'études et d'expertise du collectif :

- Groupe de travail « Gouvernance des labels de commerce équitable »
- Comité de pilotage de l'étude filière thé
- Groupe de travail « Données économiques du marché équitable »

Un total de **2 230** heures

→ soit l'équivalent de **319** jours
de participation des adhérent·e·s aux instances de gouvernances et groupes de travail du collectif

2. Notre stratégie 2020 - 2023 : instaurer une justice économique pour relever les défis sociaux et environnementaux

Si l'articulation entre la lutte contre la pauvreté et la préservation de l'environnement fait l'objet d'un consensus croissant, la nature plus ou moins équitable des relations commerciales au sein des filières n'est pas encore suffisamment identifiée comme un levier puissant de changement. Or, les expériences de commerce équitable démontrent qu'en rééquilibrant les relations économiques entre les différents maillons des filières il est possible d'améliorer de manière substantielle la situation des producteur·rice·s et de leur donner les moyens économiques d'investir dans la transition écologique de leurs modes de production.

Ainsi, le projet du collectif dans les trois prochaines années s'articule autour du changement d'échelle des impacts du commerce équitable, au Sud comme au Nord.

1. Commerce Équitable France accompagnera la montée en puissance des alternatives économiques portées par les acteurs du commerce équitable. Celles-ci doivent devenir de nouvelles références inspirantes et impactantes, démontrant que d'autres manières d'organiser les échanges sont possibles pour répondre aux enjeux de durabilité sociale et environnementale auxquels font face nos sociétés mondialisées.

2. Commerce Équitable France renforcera son plaidoyer pour influencer la transformation des règles du jeu économique, au niveau national, européen, ou international, en vue de réorienter l'action des entreprises vers la transition écologique et sociale.

3. Commerce Équitable France accompagnera des changements culturels majeurs pour contribuer à ce qu'une majorité de citoyen·ne·s intègre des critères de durabilité et de solidarité dans leurs pratiques de consommation. Ces nouvelles références culturelles - et plus largement sur les modes de vie - doivent favoriser, d'une part la montée en puissance des alternatives de commerce équitable, et d'autre part susciter une demande politique forte et transpartisane pour un changement des règles du jeu.

Le projet du collectif Commerce Équitable France s'inscrit dans la mise en œuvre des **Objectifs de Développement Durable**.





CHAPITRE 2

Produire une expertise reconnue sur le commerce équitable

Pour nourrir sa stratégie de plaidoyer, alimenter ses actions de sensibilisation et d'information des différents publics ou encore accompagner la démarche de progrès de ses membres, Commerce Équitable France produit une expertise fiable et reconnue sur le secteur, ses enjeux et ses évolutions.

1. Observatoire du commerce équitable 2020

À l'occasion d'une conférence de presse organisée le 6 mai 2021, Commerce Équitable France a publié l'Observatoire 2020 du commerce équitable. Ces résultats sont construits à partir de la compilation des données des ventes auprès des consommateurs de produits labellisés commerce équitable. Il donne à voir les tendances d'évolution du marché.

→ Retrouver l'Observatoire en pages 42-43 de ce rapport.



2. Impact du commerce équitable : lancement d'une étude filière pour un thé équitable et durable

Commerce Équitable France a lancé en juillet 2020 un Programme thé visant à suivre la réalisation d'une nouvelle étude d'impacts du commerce équitable. Cette étude, menée par le cabinet TERO, analysera les contributions du commerce équitable sur les enjeux de durabilité sociale et environnementale de la filière thé. Le rapport final sera publié à l'hiver 2022.



3. Transition des modes de production : explorer les leviers de la transition agroécologique dans les filières origine France

En 2020, Commerce Équitable France a formalisé son ambition en faveur de l'accélération de la transition agroécologique.

Dans ce sillage, début 2021, Commerce Équitable France a initié une étude visant à identifier sur le terrain les bonnes pratiques dans les filières françaises, et à analyser l'articulation entre les partenariats de commerce équitable et les changements des modes de production agricole. La restitution des résultats est prévue à l'automne 2021.



4. Impact des dispositifs d'éducation au commerce équitable : 1 baromètre et 1 recherche-action pour en savoir plus !

Dans le cadre du programme FAIR Future, un groupe de travail dédié au suivi-évaluation des activités éducatives du programme a été mis en place. Ce groupe coordonne la mise en œuvre de dispositifs de mesure des effets des activités menées, et, à terme, la publication et l'exploitation de leurs résultats auprès d'acteurs éducatifs et du monde de la recherche.

Deux laboratoires de recherche ont d'ores et déjà lancé leurs investigations :

- Le LERASS a conçu un baromètre qui vise à mesurer **le rapport des jeunes répondant·e·s à la consommation responsable et équitable**, en comparant statistiquement les réponses de jeunes ayant participé aux activités d'éducation au commerce équitable, et de jeunes n'y ayant pas participé.
- Le GREThA a conduit une enquête qualitative sur **les effets des dispositifs d'éducation au commerce équitable** en termes d'aspiration et de compétences acquises auprès de lycéen·ne·s et d'enseignant·e·s dans le bordelais.

Les premiers résultats de ces évaluations feront l'objet d'une première restitution à l'automne 2021.

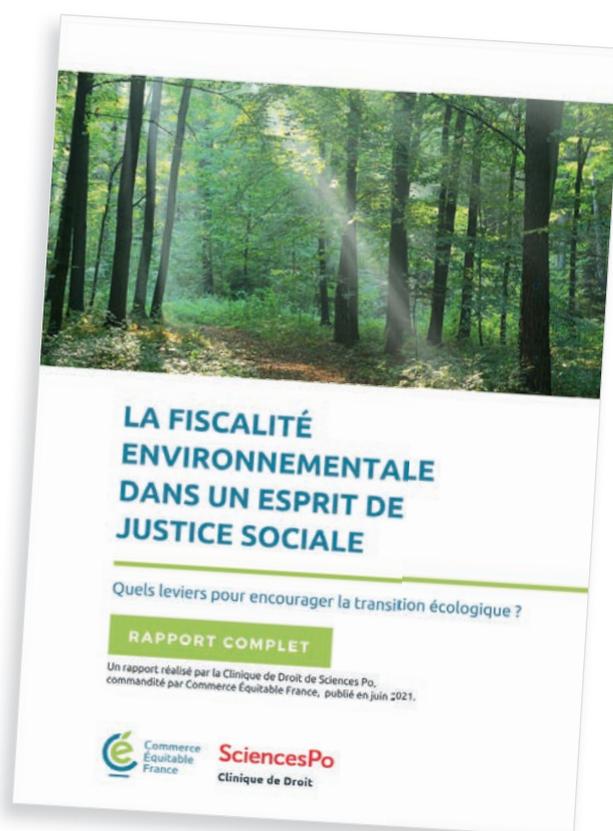


5. Transformer la fiscalité pour encourager toutes les entreprises à s'engager dans la transition écologique et solidaire : un rapport réalisé par la Clinique de Droit de Science Po

SciencesPo

Si les entreprises créent de la richesse et des emplois, elles sont aussi à l'origine d'inégalités croissantes, accélèrent le réchauffement climatique et participent à l'effondrement de la biodiversité. Alors comment transformer les entreprises en profondeur pour garder le meilleur et se défaire du pire ? Si certaines entreprises, comme celles de commerce équitable, montrent qu'il est possible de combiner développement économique et réponses aux défis sociaux et environnementaux, nombreuses sont celles qui n'amorcent pas suffisamment la transformation de leur *business model* par crainte de perdre en compétitivité.

La fiscalité écologique peut-elle être une solution ? Pour y voir plus clair, Commerce Équitable France a commandité un rapport à la Clinique du Droit de Sciences Po, paru début juin 2021, pour lancer le débat avec l'ensemble de la communauté entrepreneuriale.



▲ Rapport "La fiscalité environnementale dans un esprit de justice sociale" réalisé par la Clinique de Droit de Sciences Po, commandité par Commerce Équitable France, juin 2021.

A close-up photograph of vibrant green tea leaves, likely from a Camellia sinensis plant. The leaves are covered in numerous clear water droplets, suggesting they have been recently watered or are in a humid environment. The lighting is bright, highlighting the texture and veins of the leaves. The background is slightly blurred, focusing attention on the foreground foliage.

CHAPITRE 3

Structurer le secteur pour accélérer la transition écologique et sociale

1. Animer les débats structurants du secteur

Construire des visions communes

La croissance soutenue des ventes de produits issus du commerce équitable en France comme la croissance des attentes sociétales de la part des consommateurs nourrissent les risques de **“fairwashing”** et d'utilisation abusive du terme “commerce équitable”. Le collectif a animé une concertation interne au secteur en 2020-2021 pour limiter ces risques et définir une stratégie en faveur d'une régulation plus efficace des allégations autour du “commerce équitable”.

Une politique plus volontariste des pouvoirs publics, notamment à travers une reconnaissance publique des labels de commerce équitable, nécessite également une vision partagée des modes d'action de ces labels. C'est pourquoi le collectif anime des débats sur les thématiques où les membres adoptent des choix stratégiques différents, afin de dépasser ces différences et construire des visions partagées.

LES MEMBRES DU COLLECTIF MOBILISÉS POUR LES DÉBATS SECTORIELS

Pas moins de 5 réunions ont réuni une vingtaine de membres de Commerce Équitable France sur les thématiques suivantes : la composition des produits de commerce équitable et la valorisation des ingrédients auprès des consommateurs, les dispositifs de reconnaissance des labels de commerce équitable et la gouvernance des labels de commerce équitable. Au total, les membres ont investi 143 heures dans ce dialogue sectoriel.

Porter la vision et l'expertise des acteurs français auprès des organisations mondiales du commerce équitable

Les modalités du développement du commerce équitable en France représentent une expérience originale au sein du mouvement international. D'une part, le commerce équitable s'appuie dans notre pays sur un dispositif législatif national encadré, avec une définition légale, cas quasi unique au monde. D'autre part, la France est le pays où les démarches de commerce équitable « origine France » (« *domestic fair trade* ») connaissent le développement le plus important économiquement et le plus structuré. Enfin le lien entre commerce équitable et engagements environnementaux, en particulier la double labellisation commerce

équitable et bio, est bien plus fort sur le marché français que dans d'autres pays.

Commerce Équitable France a été sollicité par des partenaires européens de commerce équitable (le Bureau européen de plaidoyer Fair Trade Advocacy Office (FTAO), le Trade Development Centre (TDC) en Belgique, ou encore les plateformes nationales de commerce équitable Allemande, Suisse et Espagnole) pour partager cette expérience lors de 4 réunions d'échange.

Commerce Équitable France a également contribué à deux sessions de partage d'expertise pour une étude sur les politiques publiques en matière de commerce équitable dans le monde et a été auditionné dans le cadre de plusieurs études stratégiques commanditées par des réseaux de commerce équitable.



2. Décrypter les enjeux du secteur, former les acteur·rice·s et accompagner l'amélioration des pratiques

Labels, filières françaises, genre, restauration collective : les acteur·rice·s du commerce équitable se forment aux enjeux du secteur

Commerce Équitable France organise chaque année des formations afin de renforcer la capacité des acteur·rice·s du secteur à agir dans une démarche d'amélioration continue.

✓ UNE OFFRE DE FORMATION ÉLARGIE

- 11 formations, en ligne ou en présentiel
- 200 participant·e·s, professionnel·le·s et bénévoles du secteur
- 5 thématiques de formation :
 - *Le commerce équitable origine France*
 - *Les fondamentaux du commerce équitable*
 - *L'intégration du commerce équitable à la restauration collective*
 - *Les cadres réglementaires et labels de commerce équitable*
 - *Inégalités économiques et défi climatique : les réponses du commerce équitable*

✓ LE SUCCÈS DES FORMATIONS EN LIGNE

- 3 webinaires « Cadre réglementaire et labels de commerce équitable » qui ont permis de former 93 personnes.
- 2 webinaires « Intégrer les produits de commerce équitable dans la restauration collective » qui ont permis de former 166 personnes.
- 2 webinaires « Inégalités économiques et défi climatique : les réponses du commerce équitable » qui ont permis de former plus de 200 acteur·rice·s impliqué·e·s dans la Quinzaine du Commerce Équitable.

Une formule réinventée pour l'édition 2020 des Universités d'été du commerce équitable

Les conséquences de la crise sanitaire pour le "monde d'après", les démarches de transition agroécologique ou encore l'éducation au commerce équitable ont été au cœur des débats de cette édition 2021 des Universités d'été.

La crise sanitaire n'a pas empêché la tenue le 15 septembre 2021 de ce rendez-vous annuel des professionnel·le·s et militant·e·s. Plus de 150 acteur·rice·s et partenaires étaient présent·e·s grâce un format mixte, à la fois à distance et en présentiel à la Cité du Développement Durable du Jardin d'Agronomie Tropicale de Paris.



Faire avancer l'égalité femmes-hommes dans les organisations de commerce équitable

✓ FORMATION : « INTÉGRER LE GENRE DANS LES PARTENARIATS DE COMMERCE ÉQUITABLE »

Une nouvelle formation a vu le jour pour renforcer la capacité des professionnel·le·s du secteur à intégrer le genre à toutes les étapes de leurs pratiques de partenariat de commerce équitable, co-construite et co-animée avec le Groupe EGAE.

GROUPE
egae



✓ PUBLICATION : “GENRE ET FILIÈRES AGRICOLES D'EXPORTATION : ATOUTS, LIMITES ET ENSEIGNEMENTS DU COMMERCE ÉQUITABLE”



En 2021, Commerce Équitable France a co-produit avec Coordination Sud une note sur les impacts et leviers du commerce équitable en matière d'égalité femmes-hommes : le commerce équitable permet-il de garantir des bénéfices qui profitent aux femmes autant qu'aux hommes ? Quels sont ses atouts et ses limites pour faire avancer l'égalité femmes-hommes ?

3. Programme Équité : accélérer la transition écologique et sociale en Afrique de l'Ouest avec le commerce équitable



Le paiement d'un prix rémunérateur aux producteur·rice·s est un levier indispensable pour éradiquer la pauvreté en milieu rural et accompagner la transition agroécologique des modes de production. Les prix structurellement trop bas, qui sont pratiqués sur le marché conventionnel pour les denrées d'exportation (cacao, karité, fruits exotiques, noix de cajou, etc.) contribuent à accroître la pauvreté des populations rurales et les inégalités sociales et contraignent les producteur·rice·s à contribuer à la déforestation ou à avoir recours au travail des enfants.

La crise mondiale de la Covid-19 vient illustrer l'urgente nécessité de mettre en place des outils de régulation et de prix minimum pour renforcer la résilience des producteur·rice·s et de leurs organisations. Cette théorie du changement est portée par le programme Équité, mis en œuvre en Afrique de l'Ouest par Commerce Équitable France et AVSF, sur financement de l'Agence Française de Développement et du Fonds Français pour l'Environnement Mondial.



Les faits marquants en 2020

- Des plans de renforcement des capacités avec les **4 Plateformes Nationales de Commerce Équitable ouest-africaines** : le Réseau Ivoirien de Commerce Équitable, le Fair Trade Ghana Network, la Plateforme Nationale du Commerce Équitable du Burkina Faso et le Collège Commerce Équitable de l'AOPP au Mali ;
- Des cadres de partenariat établis avec **les 5 labels de commerce équitable** présents en Afrique de l'Ouest ;
- La sélection des **40 projets de transition écologique et sociale** portés par des **coopératives** certifiées équitables.





40 PROJETS DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE PORTÉS PAR LES COOPÉRATIVES ÉQUITABLES

- Des projets sélectionnés dans six pays d'Afrique de l'Ouest dont 13 en Côte d'Ivoire, 11 au Burkina Faso, 7 au Ghana, 5 au Mali et 4 au Togo et au Bénin.
- Des projets d'appui aux filières certifiées équitables : 47% sur la filière cacao, 22% sur la filière karité, 18% sur la filière fruits et 13% sur les filières artisanat et anacarde.
- Près de 50 000 producteur·rice·s (dont 33 000 femmes) bénéficiaires directs et plus de 214 000 producteur·rice·s membres des coopératives partenaires impactés.



▲ Carte des 40 projets portés par des organisations de producteurs·rice·s soutenus dans le cadre du Programme Équité 2019-2023



✓ LA FILIÈRE CACAO

Plus de la moitié des cacaoculteur·rice·s vivent dans une situation d'extrême pauvreté, et sont piégé·e·s dans un modèle de production à bout de souffle. La Côte d'Ivoire et le Ghana, qui pèsent pour deux-tiers de la production mondiale de cacao, voient leurs cacaoyers vieillir, leurs sols s'épuiser et font face aux conséquences de la déforestation et du réchauffement climatique. Le programme Équité vise à soutenir les innovations paysannes qui combinent transition des modes de production alternatifs et développement de débouchés à des prix plus équitables.

© Commerce Équitable France



▲ Séchage du cacao, coopérative ABOCFA, Ghana (Suhum)



QUELQUES-UNES DES INNOVATIONS PAYSANNES SOUTENUES PAR LE PROGRAMME ÉQUITÉ :

- **Conversion à l'agriculture biologique**, mise en place de systèmes de contrôle internes performants et accès au marché bio-équitable.
- Implantation de **systèmes agroforestiers** avec plus de 100 arbres fruitiers et forestiers par hectare de cacao.
- **Services de production de compost organique, de biopesticides** et de conseil technique agricole.
- **Géoréférencement** des parcelles de cacao afin d'améliorer la traçabilité des produits et mise en place de systèmes de gestion des données.
- **Diagnostics et élaboration de plans d'action** avec les producteur·rice·s situé·e·s en bordures d'aires protégées et monitoring de la déforestation.



✓ LA FILIÈRE KARITÉ

La filière karité subit une forte pression due à la déforestation et au dérèglement climatique. Gérée durablement, la filière constitue une opportunité d'accès à des revenus décents notamment pour les femmes rurales. Le programme Équité soutient les dynamiques suivantes :

- **Utilisation des résidus issus de la transformation du karité** et réduction de la consommation de bois de chauffe : chaudière à pyrolyse, foyers améliorés, briquettes combustibles.
- Diversification des activités et des revenus des productrices de karité par **la production de savon, de moringa ou de miel**.
- **Gestion communautaire des parcs à karité**, à travers la mise en place de conventions territoriales associant les collectrices de noix, les pouvoirs coutumiers et les communautés locales.



© UGF/CDN

▲ Productrice de karité de l'Union des Groupements Féminins/Ce Dwane Nyee (UGF/CDN), Burkina Faso



✓ LA FILIÈRE FRUITS

À l'heure actuelle, la plupart des producteurs-rices subissent une baisse des rendements de leurs vergers, disposent d'équipements de transformation inadaptés aux exigences des acheteurs et ont des revenus peu diversifiés. Le programme Équité soutient des projets portés par des organisations de producteurs-rices inscrites dans la filière fruits (ananas, mangues ou noix de coco) sur les thématiques suivantes :

- Gestion des pertes post-récoltes grâce à un système numérique de gestion des stocks.
- Formation à l'entrepreneuriat et au leadership pour les femmes transformatrices de mangues séchées.
- Conversion à l'agriculture biologique et adoption de pratiques agroécologiques : associations culturales de la mangue avec des légumineuses ou du sésame, production d'intrants biologiques et de compost.
- Amélioration des performances de transformation par l'utilisation de l'énergie solaire et l'optimisation des équipements de séchage.

- Transformation des résidus de noix de coco en compost, charbon végétal, et autres produits dérivés.



© Commerce Équitable France

▲ Producteur d'ananas, coopérative ACCOPS & AMOPPA, filière Ananas, Ghana (Ekumfi Essuehyia)



✓ LA FILIÈRE ARTISANAT

La filière artisanat est impactée par les effets du changement climatique et qui vient réduire la disponibilité des matières premières comme le coton. Les moyens logistiques et les débouchés commerciaux insuffisants, ainsi que le faible développement de l'entrepreneuriat féminin sont d'autres défis à relever par les ONG artisanes. Quelques innovations soutenues par le programme Équité :

- Recyclage et valorisation des déchets plastiques pour produire des sous-produits à usage industriel ou artisanal (sacs, paniers, poteaux et panneaux).
- Mise en place d'un incubateur d'entreprise pour équiper et soutenir des femmes artisanes à renforcer leurs compétences artisanales et de gestion et à identifier des marchés rémunérateurs.
- Fabrication d'emballages durables à partir de la jacinthe d'eau, plante envahissante, et du mycélium produit localement (champignons).



© Commerce Équitable France

▲ ONG Trade Aid Integrated, artisanes produisant des paniers, Ghana (Bolgatanga)

4. Accompagner le commerce équitable origine France qui confirme son dynamisme

Une croissance et une résilience confirmées pendant la période de crise



▲ Plus de 10 000 producteurs·trice·s français·e·s sont bénéficiaires de partenariats de commerce équitable.

L'interconnaissance entre les partenaires amont et aval des filières équitables a permis de trouver les solutions logistiques et de marché pour faire face à la désorganisation induite par les confinements successifs de 2020-2021 : la qualité du dialogue partenarial dans les filières de commerce équitable est apparue comme un facteur essentiel de résilience aux chocs vécus.

Par ailleurs, malgré ce contexte de crise, le secteur a poursuivi sa dynamique :

- **Poursuite de la structuration des labels** : création du label Bio Équitable en France, création de dispositifs de passerelles et reconnaissances entre labels, annonce de Max Havelaar France de labellisation de filières françaises.
- **Engagement de nouveaux opérateurs économiques** (entreprises et organisations de producteur·rice·s).
- **Des consommateur·rice·s au rendez-vous** : les ventes ont progressé de 21,6 % en 2020.

Le comité national de concertation, lieu privilégié pour l'échange de pratiques

Le comité national rassemble une quinzaine d'organisations membres ou partenaires du collectif (organisations de producteur·rice·s, entreprises, labels, associations). Le comité s'est réuni à quatre reprises sur la période et a pu échanger pratiques et visions sur la réduction des inégalités de genre dans l'agriculture française, la gestion de la traçabilité dans les filières, l'intégration des problématiques de bien-être animal, les besoins d'accompagnement pour renforcer les projets de filières.

Un thème phare : commerce équitable et accélération de la transition agroécologique

Avec la contribution de Marc Dufumier, agronome et Président de Commerce Équitable France de 2014 à 2020, Commerce Équitable France a formalisé sa vision de la participation du commerce équitable à la transition agroécologique en France. Le chemin à parcourir est ambitieux mais la démarche est ouverte : toute l'agriculture française doit rentrer en mutation et celle-ci sera rendue possible avec des prix stables et rémunérateurs.



◀ Commerce équitable et transition agroécologique en France, Note de commerce Équitable, 2021

Afin de rendre opérationnelle cette feuille de route agroécologique, il paraît nécessaire de renforcer les outils à la disposition des acteur·rice·s de commerce équitable pour accompagner une réelle démarche d'amélioration continue dans les engagements agroécologiques. **Le collectif lance en 2021 une étude terrain auprès d'organisations de producteur·rice·s pour repérer les bonnes pratiques et produire des recommandations opérationnelles pour le secteur.**

Enfin, Commerce Équitable France s'est attaché à renforcer la **visibilité du levier du commerce équitable auprès des acteurs de la transition agroécologique** notamment à travers deux interventions lors des Universités Afterres de Solagro en février 2021 et des Rencontres de l'alimentation durable de la Fondation Carasso, de janvier à mars 2021.



Flécher des moyens d'accompagnement publics vers les filières de commerce équitable

Commerce Équitable France a impulsé des travaux pour **intégrer le commerce équitable dans les dispositifs du Plan de Relance consacrés à l'agriculture**, dont certaines ambitions convergent avec des lignes d'action du commerce équitable : renforcement des organisations de producteur·rice·s, transition agroécologique, structuration des filières. Le collectif a animé la réflexion avec le comité national de concertation sur les besoins pour soutenir l'amorçage de projets et appuyer la mise en conformité avec les engagements du commerce équitable.

Commerce Équitable France a **présenté ces propositions à l'Agence Bio avec succès**. Le dispositif renouvelé et élargi financièrement du **Fonds Avenir Bio** intègre explicitement l'engagement dans des partenariats de commerce équitable dans la grille d'analyse des projets. Par ailleurs Commerce Équitable France siège au comité Avenir Bio donnant avis sur les projets filières (le collectif est représenté par un adhérent, Biolait assisté de la déléguée générale adjointe).



Intégrer le commerce équitable dans les politiques d'achat des entreprises agroalimentaires

Commerce Équitable France a poursuivi sa mission d'information auprès des acteurs économiques à travers **30 interventions en réunion collective ou en échange bilatéral**. Commerce Équitable France apporte en particulier son expertise au Synabio, le Syndicat des Entreprises Bio, pour intégrer le développement de partenariats équitables labellisés dans le groupe de travail filières mis en place à l'automne 2020.



Convaincre les pouvoirs publics d'articuler régulation des relations commerciales et transition agroécologique

Commerce Équitable France a participé et soutenu activement les travaux de la **Plateforme pour une autre PAC**. Ce collectif agit en faveur d'un changement de paradigme de notre Politique Agricole Commune et sa déclinaison française et d'une réelle transition des modes de production. Force est de constater que les derniers arbitrages ministériels français sont peu favorables (notamment concernant le soutien de la Bio) mais la mobilisation continue !



Commerce Équitable France a également rencontré **Serge Papin** dans le cadre de sa **mission de suivi de la mise en œuvre de la Loi EGALIM sur les relations commerciales** dans les filières alimentaires françaises. Des administrateurs du collectif ont pu faire part des expériences inspirantes du commerce équitable pour rééquilibrer les relations commerciales dans les chaînes alimentaires.



CHAPITRE 4

**Déployer
un plaidoyer pour
changer les règles
du jeu économique**

1. Lutte contre le *green* et le *fairwashing* : rendre obligatoire les labels pour les produits équitables

Commerce équitable et Projet de Loi Climat et Résilience : renforcer la définition légale du commerce équitable

La définition légale de 2014 n'oblige pas les entreprises se réclamant du commerce équitable à avoir recours à un label. Or, en l'absence de contrôles indépendants, il est impossible pour les consommateur·rice·s, comme pour les pouvoirs publics, de s'assurer de la mise en œuvre effective des engagements exigeants du commerce équitable. L'article 94 de la loi ESS de 2014 n'articule pas non plus les liens entre commerce équitable et transformation des

modes de production.

Ainsi, le cadre juridique entériné en 2014 ne paraissant plus suffisant, en 2020-2021, Commerce Équitable France a initié **une vaste campagne de plaidoyer législatif autour du Projet de Loi Climat et Résilience**, visant à renforcer le cadre légal du commerce équitable et faire reconnaître le potentiel contributeur du secteur à la mise en œuvre de la transition écologique et sociale.



PROJET DE LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE – BILAN DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE : DES AVANCÉES STRUCTURANTES POUR LE SECTEUR !

- La loi climat reconnaît **officiellement le commerce équitable comme un accélérateur de transition écologique et sociale des modes de production et de consommation**. Il ajoute à la définition légale du Commerce Équitable le principe de valorisation des modes de production écologique et agroécologique.
- La loi climat entérine également **l'obligation de recours à un label reconnu pour toutes les entreprises se réclamant du commerce équitable** et permet de renforcer la lisibilité du secteur et de mieux informer les consommateur·rice·s en cohérence avec les propositions de la convention citoyenne pour le climat pour lutter contre le *greenwashing*. Cette obligation doit permettre d'éviter les dérives et l'utilisation abusive du terme "commerce équitable" par des entreprises qui ne mettraient pas en œuvre l'ensemble des critères inscrits dans la loi.
- Enfin, la loi climat vient confier le travail de **la reconnaissance publique des labels de commerce équitable à la plateforme RSE** : une avancée notable et positive pour son opérationnalisation.
- Un amendement porté par le collectif vient entériner une bataille de longue date du collectif : **l'intégration des produits du commerce équitable à la liste des produits compris dans les objectifs chiffrés obligatoires fixés à la restauration collective d'ici 2024 !**

2. Filière cacao : défendre l'équité économique comme levier de durabilité pour inspirer de nouvelles régulations

Alors que les conséquences du dérèglement climatique et de la perte de la biodiversité aggravent les inégalités économiques au sein des chaînes de valeur mondialisées, Commerce Équitable France milite pour des modes de régulation qui favorisent le partage de la richesse.

Un commerce plus équitable pour lutter contre la déforestation importée

On observe depuis quelques temps une convergence croissante entre les agendas politiques qui cherchent à agir sur la durabilité de la filière cacao et ceux qui visent à mettre fin à la déforestation importée dont l'Union Européenne en est le premier marché.

En cohérence avec les objectifs du "Pacte vert" (Green Deal) et faisant suite à la décision historique du Ghana et de la Côte d'Ivoire d'imposer un différentiel de revenu décent à l'industrie du

cacao pour lutter contre la paupérisation des producteur·rice·s et la perte de leur couvert forestier, l'Union Européenne a pris des mesures. Elle a renforcé ses engagements pour réduire l'impact de sa consommation de produits agricoles, dont le cacao, sur le déboisement des forêts du monde et accompagner la transformation de filières agricoles plus durables.

Défendre des prix justes et des relations commerciales équitables pour investir dans la transition des modes de production

Commerce Équitable France avec ses adhérents et partenaires européens ont pris part au vaste dialogue multipartite lancé en septembre 2021 par la Commission européenne entre les deux principaux producteur·rice·s mondiaux de cacao (la Côte d'Ivoire et le Ghana), et les représentants du Parlement européen, les États membres, des producteur·rice·s et la société civile. Ces échanges ont pour objectifs d'améliorer la durabilité du secteur du cacao, de limiter la déforestation et globalement d'éradiquer le travail des enfants et la pauvreté des familles de planteurs.

6 tables rondes virtuelles "Cocoa Talks" ont été organisés sur les grands enjeux de la filière : différentiel de revenu décent, normes, transparence, traçabilité et responsabilité concernant la déforestation, réglementations et devoir de vigilance, production durable, aide au développement et finance. Tout au long du processus, Commerce Équitable France a

porté un message clair : la durabilité de la filière cacao nécessite la transformation des pratiques commerciales des entreprises de la filière cacao pour garantir un meilleur partage de la valeur tout le long de la filière. En effet, seuls des prix équitables et rémunérateurs sur la durée peuvent permettre aux petits producteur·rice·s de cacao d'investir dans la transformation de leurs systèmes de production pour réhabiliter les cacaoyères sans déforester, grâce notamment à l'agroforesterie et à l'agriculture biologique.



S'assurer que les scénarios politiques à l'étude ne nuisent pas aux producteur·ice·s

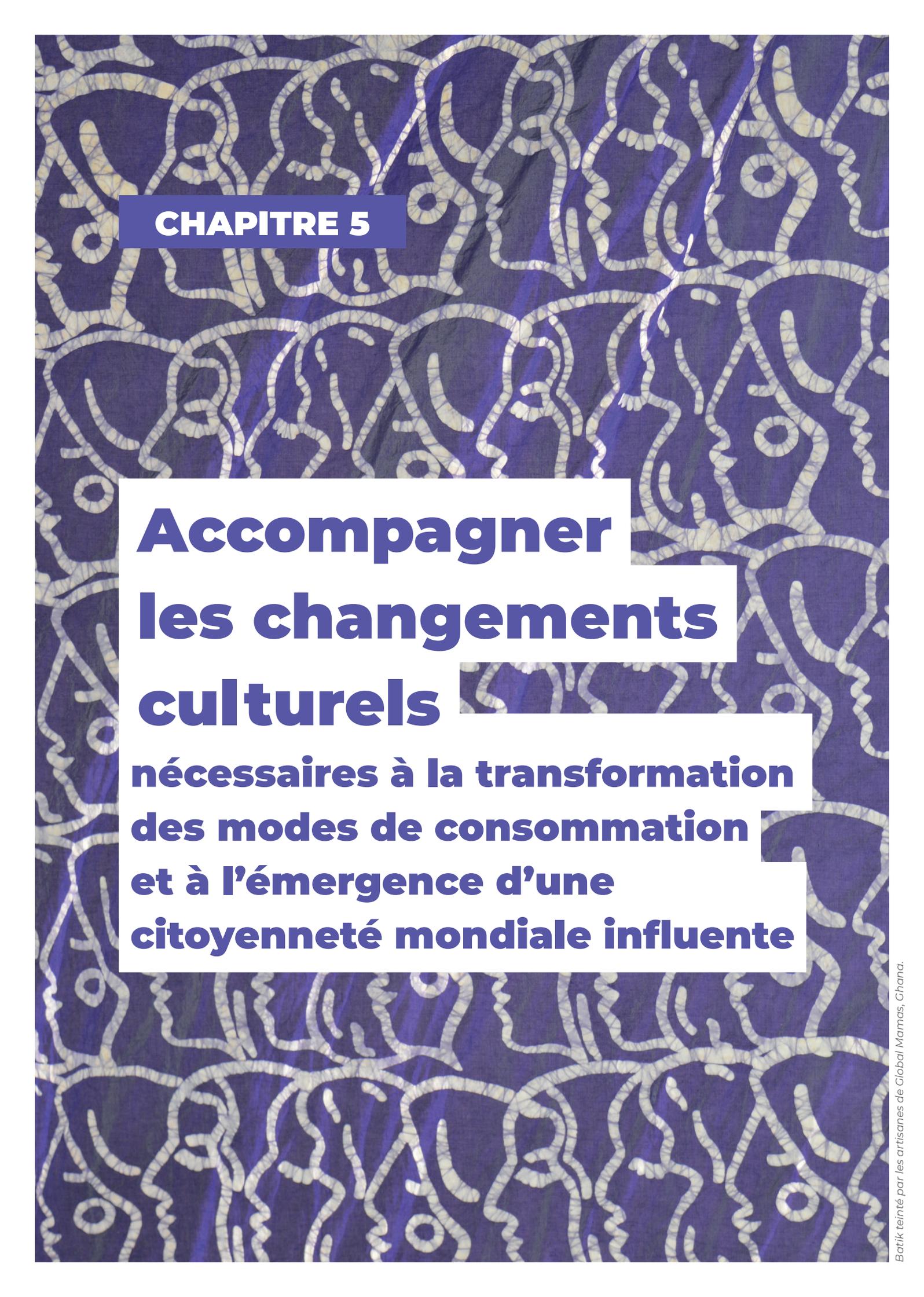
Au cœur des stratégies de lutte contre la déforestation importée à l'étude au niveau européen et à l'échelle française, les pouvoirs publics réfléchissent à la mise en œuvre de mécanismes de suivi et de systèmes de traçabilité devant permettre de garantir des produits « zéro déforestation ». Commerce Équitable France identifie un risque fort, que le coût de la mise en œuvre de ces mesures supplémentaires de monitoring telle qu'à l'étude dans ces scénarios se répercute presque entièrement sur les organisations de producteur·ice·s, dans un contexte de prix déjà extrêmement bas.

Aussi, pour capitaliser sur les connaissances de la filière cacao, et notamment en matière de techniques de traçabilité, Commerce Équitable France a lancé en février 2021 son "Programme cacao durable et équitable" visant à renforcer le partage d'expertise de ses membres sur la filière cacao et contribuer à la construction de solutions politiques innovantes tenant compte des intérêts des petit·e·s producteur·ice·s et de la nécessité du partage la valeur tout au long de la filière.



APPUYER NOS PARTENAIRES EN AFRIQUE DE L'OUEST POUR DÉNONCER PUBLIQUEMENT LE BRAS DE FER DES MULTINATIONALES !

À la veille de Pâques, grande période de consommation de chocolat, les multinationales ont fait plier le gouvernement ivoirien pour faire baisser le prix du cacao payé aux planteurs, pourtant déjà à bout de souffle. Pour dénoncer cette situation intolérable, Commerce Équitable France a publié un communiqué de presse, co-signé par 27 organisations partenaires en Afrique de l'Ouest et en Europe qui a eu un fort écho médiatique !

The background of the entire page is a vibrant batik pattern. It features a dark blue base color with intricate, repeating motifs in a golden-yellow or light green hue. The motifs consist of stylized, swirling lines and shapes that resemble traditional batik designs, creating a rich, textured visual effect.

CHAPITRE 5

Accompagner les changements culturels

**nécessaires à la transformation
des modes de consommation
et à l'émergence d'une
citoyenneté mondiale influente**

1. Définir une nouvelle stratégie de communication pour le collectif

Un dispositif d'accompagnement co-construit et des résultats partagés avec les membres

En 2020, Commerce Équitable France, accompagné par la Compagnie Générale des Autres pendant 9 mois, a défini sa stratégie de communication et de mobilisation au service du projet associatif. La mission de consultance externe, en lien étroit avec le pôle communication, s'est déroulée selon le dispositif suivant :

- Un diagnostic participatif avec les adhérents ;
- Un état des lieux des outils et supports de communication existants du collectif ;
- Des ateliers de restitution et de construction des orientations stratégiques avec les adhérents.



4 orientations stratégiques ont été validées par la gouvernance de Commerce Équitable France en septembre 2020 :

✓ MIEUX MOBILISER LES RESSOURCES À DISPOSITION

Renforcer la fonction communication, la planification des actions et les stratégies de diffusion, développer la coordination avec le COPIL COM et les synergies avec les membres.

✓ MIEUX INCARNER LE COLLECTIF

Valoriser l'histoire du collectif et ses membres, développer le sentiment d'appartenance.

✓ ÉLARGIR LES CERCLES D'INFLUENCE AU-DELÀ DES INITIÉS

Renforcer les relations avec les médias, les liens avec le plaidoyer, la communication d'influence.

✓ LIER LE COMMERCE ÉQUITABLE À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

Réorganiser le site internet, renforcer la newsletter, organiser des interviews et contribuer à des podcasts.

Les chantiers en cours et premiers résultats

- **Définition d'une stratégie réseaux sociaux** avec des premiers résultats encourageant : les deux réseaux sociaux privilégiés, LinkedIn et Twitter, ont connu une augmentation respective de 95% et 15% d'abonnés sur la période ;
- **Élaboration d'une campagne de communication d'influence** qui porte ses fruits dans le cadre du Projet de Loi Climat et Résilience en cours d'examen (cf. chapitre 4) ;
- **Renforcement des stratégies de diffusion des actions du collectif** : près de 800 personnes étaient inscrites à la conférence citoyenne organisée pendant la Quinzaine du commerce équitable ;
- **Une refonte de l'arborescence du site internet engagée et une newsletter améliorée dans son contenu et dans sa forme.**

2. Sensibiliser les consommateur·rice·s : La Quinzaine du commerce équitable 2021

Depuis plus de 20 ans, la Quinzaine du commerce équitable accélère la prise de conscience citoyenne et encourage de nouveaux comportements de consommation.

Sur tout le territoire, l'ensemble des acteur·rice·s qui composent le mouvement du commerce équitable – des entreprises engagées aux groupements de producteur·rice·s, en passant par les labels, associations de sensibilisation et d'éducation et les collectivités territoriales – donne rendez-vous au public pour une meilleure compréhension du commerce équitable en réponse aux inégalités et au défi écologique engendrés par nos modes de production et de consommation.

Commerce Équitable France impulse et coordonne la campagne, fédère et outille les acteurs en amont pour assurer à la Quinzaine du commerce équitable un rayonnement national.

**Une thématique large et inclusive :
la rencontre avec le commerce équitable peut tout changer**

Dans ce contexte sanitaire et de distanciation sociale si particulier, la campagne 2021 a souhaité célébrer la rencontre avec le commerce équitable et les liens qui nous unissent, entre producteur·rice·s et consommateur·rice·s ! Avec le commerce équitable, ils sont fondés sur l'équité, le partage des richesses et le bien-être social et environnemental. Et ça change tout ! Cette prise de conscience constitue un levier fort de transformation culturelle, lequel est largement actionné pendant la Quinzaine du commerce équitable.



Pour incarner ce message, Commerce Équitable France est allé à la rencontre de personnes engagées au sein du mouvement : deux producteur·rice·s de commerce équitable origine France, deux producteur·rice·s de pays du Sud et deux consommateur·rice·s.

Les visages de la Quinzaine du commerce équitable 2021 : Céline, Edouard, Mathieu, Elina, Nestor et Léa.

©Jean-Nicholas Guillo, @AlterEco, maquette de Alice Hameau, 2021



Des temps de partage de connaissances et de mobilisation

Deux formations ont été organisées en amont de la Quinzaine pour créer des espaces virtuels d'échanges et apporter des clés de compréhension approfondies sur le commerce équitable et la capacité de ce modèle à accélérer les transitions écologique et sociale de notre société.

DEUX WEBINAIRES, LES 25 MARS ET 29 AVRIL - 322 PARTICIPANT·E·S (226 PARTICIPANT·E·S EN 2020)

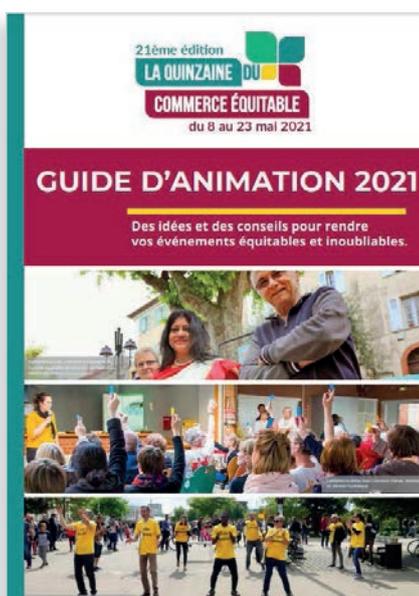
Thématiques abordées : Comment le mouvement du commerce équitable contribue-t-il à transformer la société ? Changer les lois, ça veut dire quoi ? Logo ou label, comment discerner le vrai du faux ? Autant de thématiques abordées durant ces deux webinaires, sans oublier la mobilisation autour de la Quinzaine et de son organisation.



Des outils pour réussir sa Quinzaine et s'inscrire dans la campagne nationale

Qu'il s'agisse d'organiser une action, de communiquer auprès d'un public local, d'apprendre à parler du commerce équitable, Commerce Équitable France accompagne les acteur·rice·s engagé·e·s à toutes les étapes de la préparation de la Quinzaine, à travers notamment :

- Un guide d'animation alimenté pour inspirer et apporter des conseils pratiques ;
- Des fiches "combattre les idées reçues sur le commerce équitable" ;
- Un kit de communication complet.



Une campagne de proximité favorisant l'ancrage local

Malgré les contraintes sanitaires et le manque de visibilité de ce début d'année, les acteur-rice-s de la Quinzaine ont su se mobiliser et faire preuve de créativité pour faire rayonner le commerce équitable, en ligne et en présentiel.



300 ACTIONS RECENSÉES SUR LA CARTOGRAPHIE DU SITE INTERNET DE LA QUINZAINE.
(200 EN 2019)



En 2021, **28 collectivités territoriales de toutes tailles se sont engagées** aux côtés de Commerce Equitable France pour diffuser la campagne d'affichage, de la région Occitanie, à Rennes Métropole en passant par Nantes, Lyon, Bourg en Bresse ou Louvigny.



Plus de **460 ESPACES** abribus/sucettes ont mis à l'honneur la campagne

Plus de **800 AFFICHES** A2 et A3 ont été diffusées



▲ Louvigny



▲ Vitré



▲ Metz

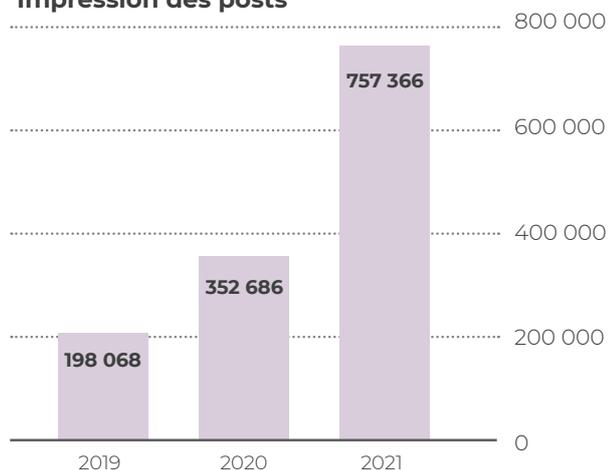


▲ Strasbourg

Une campagne d'engagement sur le web

- En 2021, la Quinzaine a renforcé sa stratégie sur les réseaux sociaux avec une présence forte sur les réseaux sociaux avec 757 400 vues de la campagne (plus du double qu'en 2020.)

Impression des posts

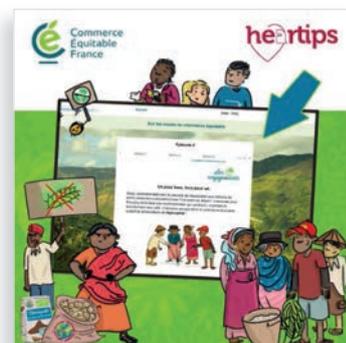


Évolution des impressions de la campagne

- Un parcours digital et pédagogique sur le commerce équitable a largement été diffusé, en partenariat avec Artips.

En moins de 30 minutes, ce parcours rassemble et décrypte les nombreux concepts et chiffres-clés associés au commerce équitable, des producteur·rice·s aux consommateur·rice·s.

Au mois de mai, près de 1 000 personnes ont visité la plateforme !



➔ Rendez-vous sur : <https://commerce-equitable.artips.fr/>

Une conférence citoyenne en ligne accessible à toutes et tous



Un yaourt, une tasse de café, un carré de chocolat... Qu'ils viennent d'ici ou d'ailleurs, nos aliments du quotidien ont leur part d'ombre. Les produits à bas prix, qui envahissent nos rayons, sont trop souvent générateurs d'extrême pauvreté et destructeurs pour la planète.

Mais notre assiette est aussi porteuse de solutions ! Manger plus sain, plus juste ou plus vert, de quoi parle-t-on ? Que proposent les acteurs du commerce équitable ? Quel est le rôle de la puissance publique pour accélérer le changement dans un esprit d'équité et de justice sociale ? Autant de questions qui ont figuré au cœur de cette conférence citoyenne organisée le 18 mai 2021 et co-portée avec FAIRe un monde équitable et la Fédération Artisans du Monde.

795 inscrit·es et
834 spectateur·rice·s au total
(dont 413 en direct)

INTERVENANT·E·S :

- Julie Stoll**, déléguée générale de Commerce Équitable France
- Amandine Lebreton**, directrice du plaidoyer de la Fondation Nicolas Hulot.
- Guénaëlle Gault**, directrice de l'Obsoco (Observatoire société et consommation) François-Xavier Demoures, président de Grand Récit
- Pierre-Alexandre Huber**, fondateur de Ecoidées
- Myriam Ezzine**, responsable communication et animation du réseau de la Fédération Artisans du monde
- Estelle Dubreuil**, coordinatrice nationale de FAIRe un monde équitable
- Franck Bluteau**, président du label Agri-Éthique et agriculteur
- Maita Pallu**, étudiante à l'ISIT en relations internationales et chargée de mission commerce équitable pour Solidar'ISIT

Une conférence animée par **Denis Cheissoux**, journaliste et animateur, France Inter.

3. Mobiliser les collectivités territoriales

Des Rencontres Nationales Territoires de commerce équitable pour animer la communauté des collectivités engagées

Ce rendez-vous annuel est l'occasion pour les représentant-e-s de collectivités qui ont de l'intérêt pour le commerce équitable d'échanger avec les associations locales et de partager leurs bonnes pratiques pour s'inspirer, s'outiller et passer à l'action. En raison du contexte sanitaire, exceptionnellement, l'édition 2020, s'est entièrement déroulée en ligne sous la forme d'un **parcours de 6 webinaires qui ont suscité un vif intérêt avec plus de 300 personnes inscrites**. Des expert-e-s de qualité et des représentant-e-s de collectivités ont pu apporter leurs témoignages.



Co-porté par :



"Je crois en l'exemplarité des élu.e.s et des collectivités qu'ils représentent. Nous devons nous montrer exemplaires dans nos modes de consommation. À Saverny, nous essayons de consommer autant que possible des produits issus du commerce équitable."

Stéphane Leyenberger
Maire de la Ville de Saverny



Augmenter la part du commerce équitable dans les cantines publiques



- ✓ **VEILLER À LA VISIBILITÉ DU COMMERCE ÉQUITABLE DANS LES OUTILS DE MISE EN ŒUVRE DE LA LOI EGALIM**

Commerce Équitable France est membre des deux groupes de travail, « Accompagnement » et « Suivi des Approvisionnements » du Conseil National de la Restauration Collective.

Afin que l'intégration du commerce équitable dans les objectifs de montée en qualité de la restauration collective de la loi EGALIM soit effectivement suivi d'effets, Commerce Équitable France participe à rendre visible le commerce équitable dans les outils de suivi et de mise en œuvre de la loi : guides pratiques, boîte à outils, dispositif de suivi auprès des restaurants collectifs.

✓ INTÉGRER LE COMMERCE ÉQUITABLE DANS LES FORMATIONS DES AGENTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Commerce Équitable France a développé un partenariat avec le Centre national de formation de la fonction publique territoriale (CNFPT) : **chaque année une formation du CNFPT est consacrée à l'introduction du commerce équitable dans la restauration collective.** C'est un moment important pour sensibiliser les agents de collectivités, en charge de la restauration collective, à l'introduction du commerce équitable dans les menus en leur mettant à disposition une véritable boîte à outils.



✓ RENFORCER LES COLLABORATIONS AVEC LES ACTEURS DE LA BIO EN RESTAURATION COLLECTIVE

Intégrer des produits issus du commerce équitable intéresse souvent les restaurants collectifs engagés dans la bio, c'est pourquoi Commerce Équitable France développe des partenariats avec des acteurs mobilisés pour l'introduction de produits bio en restauration collective.

Afin d'avoir des données précises et d'évaluer la progression de la consommation équitable dans les cantines, Commerce Équitable France a noué un partenariat avec Un Plus Bio pour intégrer le commerce équitable dans l'Observatoire national de la restauration collective bio et durable.

Un Plus Bio

« *L'Observatoire collecte, analyse et met à disposition, les pratiques, les leviers et les freins des collectivités engagées pour une alimentation bio, locale et durable !* ». Commerce Équitable France est membre du Comité des Partenaires de l'Observatoire.

✓ INVITER DE NOUVELLES COLLECTIVITÉS À S'ENGAGER POUR LE COMMERCE ÉQUITABLE AU TRAVERS DU PACTE POUR LA TRANSITION.

Commerce Équitable France, la Fédération Artisans du monde et FAIRE un monde équitable sont membres du collectif du Pacte pour la Transition. Cette campagne a mobilisé 811 listes candidates aux élections municipales pour s'engager sur au moins 10 mesures pour la transition écologique (sur 32). Trois mesures autour de l'achat public, la restauration collective et l'agriculture intègrent le commerce équitable. 288 listes signataires ont été élues et dirigent des conseils municipaux. La suite de cette campagne est d'accompagner ces collectivités pour la mise en œuvre des objectifs du Pacte, notamment pour les 3 mesures concernées par le commerce équitable. Dans ce sens, **Commerce Équitable France avec la Fédération Artisans du Monde et FAIRE un monde équitable ont organisé 2 webinaires** (en avril et mai 2021) pour sensibiliser au commerce équitable les collectifs locaux porteurs du Pacte, les élu.e.s en charge des thématiques et leur apporter les ressources nécessaires pour la mise en œuvre de ces mesures.



À compter de 2022, le label Ecocert « En cuisine », « le premier cahier des charges français dédié à la restauration collective bio », intégrera des

critères équitables obligatoires dans son référentiel. Ainsi, le niveau 2 d'engagement (40% de bio) devra inclure au moins 2 ingrédients équitables et le niveau 3 (60 % bio), 4 ingrédients équitables.



4. Programme FAIR Future : engager les jeunes générations en faveur des transitions écologiques et sociales



Le collectif Commerce Équitable France monte en puissance sur la thématique de l'éducation, pour accompagner la transformation des connaissances et des pratiques d'engagement des jeunes générations. Pour renforcer l'impact de leurs activités auprès d'un public jeune, **9 membres de Commerce Équitable France** ont choisi depuis 2019 d'unir leurs forces au sein du programme d'éducation "FAIR Future".

Un programme ambitieux mené par un consortium pluriel

FAIR Future vise à structurer, soutenir et déployer en France l'éducation au commerce équitable à destination des moins de 30 ans pour accélérer l'adoption de modes de production et de consommation durables. FAIR Future est un programme inédit qui vise à :

- **Structurer** le secteur de l'éducation au commerce équitable en France.
- **Développer** des dispositifs collectifs d'éducation au commerce équitable auprès des moins de 30 ans dans le cadre de l'éducation formelle et non-formelle.
- **Démultiplier** l'éducation au commerce équitable auprès des moins de 30 ans, par la formation, la création d'outils et la mise en place de partenariats stratégiques avec des acteurs clefs du secteur de la jeunesse.

Commerce Équitable France anime le consortium et coordonne les activités de structuration et de renforcement de capacité de ses membres.

Le consortium

FAIR Future réunit 9 associations et 1 laboratoire de recherche :



LES ACTIVITÉS D'ÉDUCATION AU COMMERCE ÉQUITABLE DU PROGRAMME FAIR FUTURE :

Le programme accompagne de nombreux dispositifs et activités d'éducation au commerce équitable portés par les membres du consortium : Label Écoles de commerce équitable pour les établissements scolaires, Jeunes ambassadeurs de commerce équitable pour les lycéen-ne-s, Génération Équitable, séminaires et projets tutorés pour les étudiant-e-s, FAIRZones pour les jeunes actif-ve-s...



Quelques chiffres-clés et réalisations du programme à mi-parcours

✓ STRUCTURATION DE L'ÉDUCATION AU COMMERCE ÉQUITABLE : UNE VISIBILITÉ RENFORCÉE

- Un espace web de ressources de l'éducation au commerce équitable a ainsi été conçu et mis en ligne par Commerce Équitable France, à destination des animateur·rice·s, enseignant·e·s, associations souhaitant mettre en œuvre des activités d'éducation au commerce équitable.
- Une newsletter trimestrielle dédiée au programme a été créée.



✓ DISPOSITIFS COLLECTIFS D'ÉDUCATION AU COMMERCE ÉQUITABLE : UNE DYNAMIQUE BIEN ENGAGÉE

- Plus de **30 établissements scolaires** et universitaires accompagnés dans la démarche du Label « Écoles de Commerce Équitable ».
- Plus de **40 000 jeunes sensibilisé·e·s** directement par les membres du consortium.
- **162 000 personnes informé·e·s** via les campagnes web et presse autour de Génération Équitable.

✓ DÉMULTIPLICATION DE L'ÉDUCATION AU COMMERCE ÉQUITABLE : DES COLLABORATIONS AVEC LES RÉSEAUX DE L'ÉDUCATION FORMELLE, INFORMELLE ET NON-FORMELLE

- Des collaborations qui se multiplient entre Commerce Équitable France et les acteurs éducatifs (CNEAP, ritimo, l'ESPER, le REFEDD, ...)
- La participation au groupe de concertation ECSI de l'Agence Française de Développement et à la rédaction d'un argumentaire en faveur de l'ECSI



LANCEMENT DU DISPOSITIF « COUP DE POUCE » POUR LES PORTEURS LOCAUX DE PROJETS EN ÉDUCATION AU COMMERCE ÉQUITABLE

En 2021, Commerce Équitable France a lancé **une dotation spécifique destinée aux porteurs de projets d'éducation au commerce équitable**, afin d'impulser des dynamiques de sensibilisation des jeunes de moins de 30 ans partout en France. Cofinancé par des entreprises du secteur, ce dispositif appuie des groupes de jeunes (représentés par leur établissement scolaire) et des associations portant tout type d'activités d'éducation au commerce équitable : conférences, rencontres avec des acteurs de commerce équitable, visites d'entreprises, sorties scolaires, production d'outils pédagogiques, projets d'établissements scolaires ou universitaires... Deux appels à projets sont prévus en 2021, en juin et en novembre. 10 000 € seront répartis entre les projets sélectionnés via des dotations allant de 500 à 2000 € par projet.

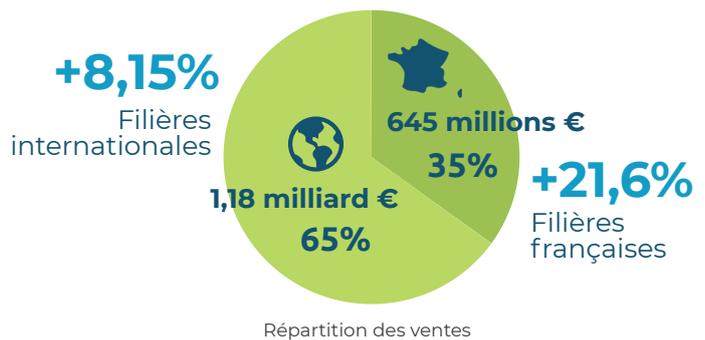
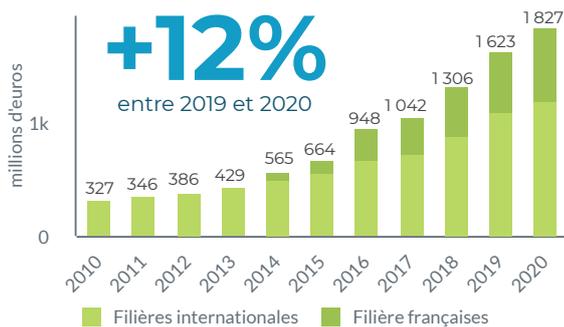
Ils soutiennent
« Coup de pouce » :
Fonds de dotation
Biocoop - Guayapi



État des lieux de la consommation équitable en France en 2020 à travers la compilation et la consolidation des chiffres de ventes de produits garantis par un label de commerce équitable.

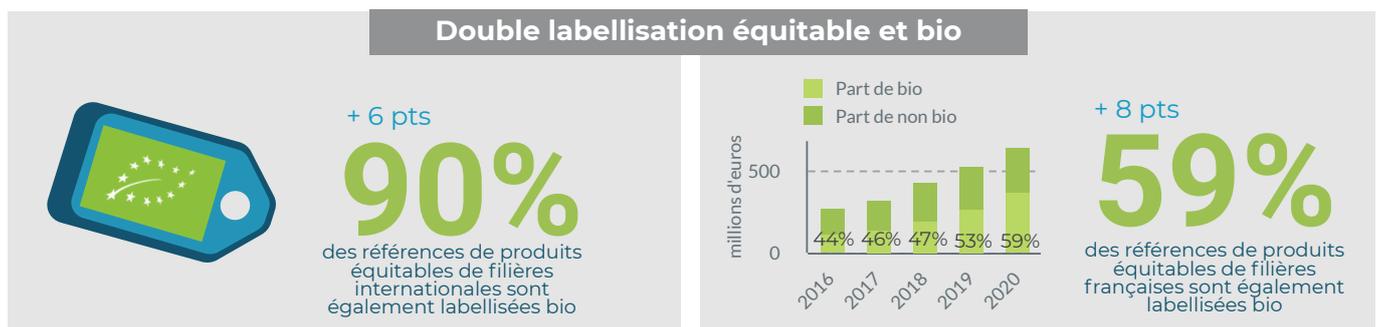
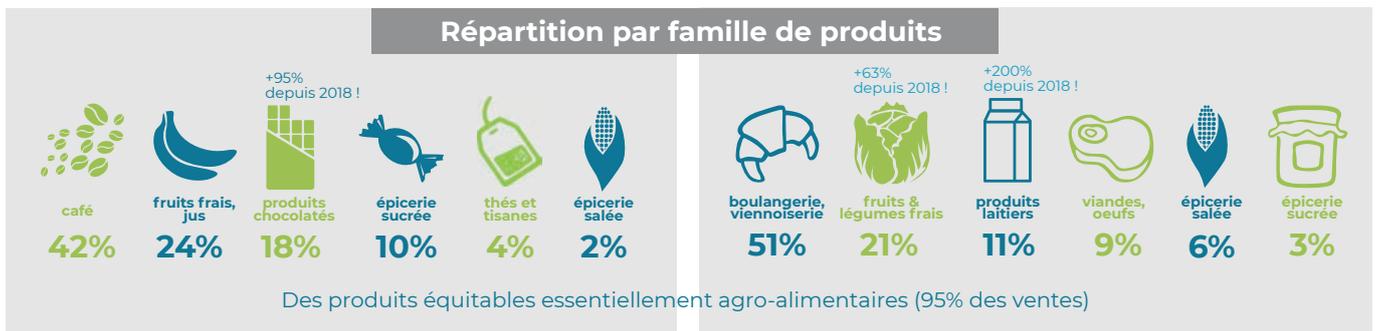
1,827 milliard €

de ventes de produits issus du commerce équitable en 2020



Filières internationales

Filières origine France



Nouveauté 2020 : "ingrédients de commerce équitable"

99 468 000 €

de ventes de produits composés dont seulement l'un des ingrédients est issu du commerce équitable

En 2020 cette catégorie concerne exclusivement des ingrédients labellisés par Fairtrade/Max Havelaar. Il s'agit en quasi totalité de produits chocolatés dont l'ingrédient "cacao" est garanti issu d'un commerce équitable.



Méthodologie

DÉFINITION LÉGALE

Depuis la loi sur l'Économie Sociale et Solidaire de 2014, le commerce équitable est dotée d'une **définition légale qui s'applique quelle que soit l'origine géographique des produits, internationale comme française.**

PÉRIMÈTRE

Pour s'assurer que les ventes comptabilisées dans l'observatoire répondent bien à l'intégralité du cadre légal, notre observatoire compile exclusivement les ventes de produits garantis par des labels de commerce équitable.

Les grands principes du commerce équitable :

- **Des prix justes et rémunérateurs** pour les producteurs-rice.s
- **Un partenariat commercial sur la durée**
- **Le renforcement des organisations de producteurs-rice.s** avec une gouvernance démocratique
- **Le versement d'un montant supplémentaire** pour financer des projets et des dynamiques collectives
- **La transparence et traçabilité des filières**
- **La sensibilisation des consommateurs** à des modes de production socialement et écologiquement durables

Un label de commerce équitable :

- s'appuie sur un **référentiel** ;
- met en œuvre des **audits indépendants de contrôle** ;
- est repérable par un **logo** ;
- s'adresse à une **diversité d'entreprises (pas une seule).**

Les données compilées concernent deux catégories : les "produits de commerce équitable" et les "ingrédients de commerce équitable". Ces catégories ne sont pas additionnées.

La catégorie "produits de commerce équitable" compile les **ventes de produits issus du commerce équitable engagés avec un "label produits" de commerce équitable.** Un "label produit" signifie que tous les ingrédients qui peuvent être en commerce équitable le sont.



La catégorie "ingrédients de commerce équitable" compile les **ventes de produits composés, comprenant un seul ingrédient issu du commerce équitable.**

L'ingrédient équitable est précisé sur le logo. Dans cette catégorie, l'ingrédient équitable représente entre 20% et 50% de la recette. Les ventes de produits composés qui ne contiennent qu'un seul ingrédient équitable ne sont pas inclus dans le résultat global des ventes de "produits de commerce équitable".



Fondé en 1997, Commerce Équitable France est le collectif de concertation et de représentation des acteur·rice·s français de commerce équitable. L'association agit pour développer et défendre le secteur. Notre objectif est de promouvoir le commerce équitable en France et à l'international pour accompagner les transitions écologique et sociale des modes de production et de consommation. Commerce Équitable France réunit une trentaine de membres et d'organisations d'envergure nationale : entreprises, labels de commerce équitable, organisations de solidarité internationale, associations d'éducation à la citoyenneté, mouvements citoyens, réseaux de distribution et acteur·rice·s de la recherche et de l'enseignement.

WWW.COMMERCEEQUITABLE.ORG



Édition : Juin 2021

Conception graphique : Emilie Roudier

Commerce Équitable France

Impression sur papier PEFC : Nord'Imprim

Crédits photos couverture :

- Séchage de fèves de cacao, coopérative ABOCFA, Suhum, Ghana ©Commerce Équitable France

- Céline Caillon et Fabien Garreau, producteur·rice·s de lait bio, Ferme du Pis Vert, Vendée, France

©Biolait / Daniel Beldent